

# Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

N° 38

Le 14 février 2012

## *Trouver d'urgence 70 milliards d'économies*

*Présidé par Olivier CARRÉ, député du Loiret*

### *Résumé*

Environ 70 milliards d'économies, soit 3 à 4 points de PIB, sont à trouver d'urgence pour assainir la situation budgétaire française et relancer la croissance. Comme le souligne Olivier Carré, et même si la majorité actuelle a déjà fait une partie du chemin, c'est dans la réduction de la dépense publique, et non dans les hausses d'impôts qu'il faut chercher ces économies. Pour Jean-Marc Daniel, professeur d'économie à l'École supérieure de commerce de Paris-Europe, la réduction des dépenses d'éducation, la privatisation de la sécurité sociale et la création de fonds de pension constituent les vraies réponses aux problèmes de l'État. Alain Mathieu, président de Contribuables associés qui vient de publier un livre sur *Ces mythes qui ruinent la France*, propose un certain nombre de mesures pour faire baisser la dépense publique de 60 milliards d'euros en un an et de 200 milliards au-delà. Parmi celles-ci : la fin progressive des 35 heures dans la fonction publique, un contrôle plus strict de l'absentéisme, l'égalité entre le public et le privé pour les retraites, le gel du salaire des fonctionnaires, une convergence plus rapide entre les hôpitaux publics et les hôpitaux privés pour les tarifs de remboursement de l'assurance maladie et le renforcement de la lutte contre la fraude sociale. Enfin, lors du débat entourant l'ensemble de ces propositions, Jean-Marc Roubaud, député du Gard souligne qu'elles doivent être jaugées à l'aune de leur acceptabilité sociale, afin d'éviter d'interminables conflits sociaux qui viendraient, à leur tour, grever le budget de l'État.

**CONTRIBUABLES  
ASSOCIÉS**  
Contre l'oppression fiscale  
la pression des contribuables

42, rue des Jeûneurs, 75077 Paris 02  
Tél. : 01 42 21 16 24 - Fax : 01 42 33 29 35 - [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)

*Les Rendez-vous  
Parlementaires  
du Contribuable*

**N° 38**  
**14 février 2012**

**TROUVER  
D'URGENCE  
70 MILLIARDS  
D'ÉCONOMIES**

***Députés participants***

BESSE Véronique,  
BOUCHET Jean-Claude,  
CARRE Olivier,  
COCHET Philippe,  
COLOMBIER Georges,  
DECOOL Jean-Pierre,  
DEFLESSELLES Bernard,  
DELATTE Rémi,  
DEPIERRE Bernard,  
DUMOULIN Cécile,  
DURIEU Paul,  
FASQUELLE Daniel,  
FERRAND Jean-Michel,  
FOURGOUS Jean-Michel,  
GATIGNOL Claude,  
GERARD Bernard,  
HILLMEYER Francis,  
HUNAUT Michel,  
JACQUAT Denis,  
LECOU Robert,  
LETEURTRE Claude  
MARTIN-LALANDE Patrice,  
MENUEL Gérard,  
MOYNE-BRESSAND Alain,  
NESME Jean-Marc,

NICOLAS Jean-Pierre,  
PREEL Jean-Luc,  
PRIOU Christophe,  
PRORIOU Jean,  
QUENTIN Didier,  
REMILLER Jacques,  
ROUBAUD Jean-Marc,  
SOUCHET Dominique,  
SPAGNOU Daniel,  
TARDY Lionel,  
TERROT Michel  
THORAVAL Marie-Hélène,  
TIAN Dominique,  
VANNESTE Christian,  
VIGIER Philippe,  
VITEL Philippe.

***Députés représentés***

BAGUET Pierre-Christophe,  
BEAUDOIN Patrick,  
BERNIER Marc,  
BONNOT Marcel,  
BRIAND Philippe,  
BROCHAND Bernard,  
CAILLAUD Dominique,  
CHRIST Jean-Louis,

|                          |                    |                        |
|--------------------------|--------------------|------------------------|
| CINIERI Dino,            | GRALL Michel,      | MOREL A L'HUISSIER P., |
| COUVE Jean-Michel,       | GROSSKOST Arlette, | NOVELLI Hervé,         |
| DAUBRESSE Marc-Philippe, | HERBILLON Michel,  | PATERNOTTE Yannick,    |
| DEBRE Bernard,           | HOUILLON Philippe, | POLETTI Bérengère,     |
| DELONG Sophie,           | JEANNETEAU Paul,   | REYNES Bernard,        |
| DIEFENBACHER Michel,     | KOSSOWSKI Jacques, | TAUGOURDEAU J-C.,      |
| DOOR Jean-Pierre,        | LE FUR Marc,       | TEISSIER Guy,          |
| FORT Marie-Louise,       | LETT Céleste,      | TIBERI Jean,           |
| GARRAUD Jean-Paul,       | LUCA Lionnel,      | TRASSY-PAILLOGUES A.,  |
| GAYMARD Hervé,           | MALLIÉ Richard,    | WARSMANN Jean-Luc,     |
| GAUDRON Gérard,          | MARITON Hervé,     | WOJCIECHOWSKI André    |
| GORGES Jean-Pierre,      | MORIN Hervé,       | ZIMMERMANN Marie-Jo.   |

## **Sommaire :**

---

### **Accueil**

*par Alain MATHIEU, président de Contribuables Associés ..... Page 4*

### **Les défis à venir**

*par Olivier CARRÉ, député du Loiret ..... Page 5*

### **Comment redresser la situation des finances publiques**

*par Jean-Marc DANIEL, professeur d'économie  
à l'École supérieure de commerce de Paris-Europe ..... Page 9*

### **Comment économiser 60 milliards en un an**

*par Alain MATHIEU, président de Contribuables Associés ..... Page 17*

**Débat** ..... Page 22

## ***Accueil***

*par Alain MATHIEU,  
président de Contribuables Associés*

Je souhaite la bienvenue à tout le monde pour notre 38<sup>e</sup> rendez-vous parlementaire. Comme vous le savez, ces rendez-vous portent sur des thématiques d'actualité, en général techniques et peu abordées ailleurs. Pour les traiter, nous invitons des experts connaissant bien le sujet. Vous allez sûrement vous demander pourquoi le président de Contribuables Associés est aujourd'hui considéré comme un expert. La raison en est très simple : je viens de publier un livre sur le thème abordé aujourd'hui, à savoir les économies que notre pays doit faire pour que sa croissance reparte. Ce livre s'intitule *Ces mythes qui ruinent la France*. Voilà donc notre programme. Monsieur Carré, vous avez la parole.

## LES DÉFIS À VENIR

*par Olivier CARRÉ, député du Loiret*

Merci, monsieur le président. Tout d'abord, merci à toutes et à tous d'être venus. Je salue les collègues présents à cette réunion, sur l'invitation de Contribuables Associés, sachant qu'ils vont faire des allers et retours avec l'Hémicycle car l'opposition a décidé de faire obstruction au dernier texte de loi de finances que nous proposons à l'initiative du président de la République. Ce texte porte notamment sur la TVA sociale et la taxe sur les transactions financières. Pour en retarder l'adoption, l'opposition nous inflige une « motion référendaire ».

Quand nous avons essayé de débattre hier en commission des Finances, l'opposition a défendu que, sans soutien de la demande, il n'y a pas de croissance. C'est un point de vue. **En ce qui nous concerne, nous affirmons que dans le contexte actuel, ce sont principalement les politiques de l'offre auxquelles il faut être attentif.**

Pendant cette période de crise, des éléments conjoncturels ont miné l'ensemble de l'économie et nous sommes aujourd'hui face à des déficits publics considérables. La raison en est simple : des dépenses publiques supplémentaires ont été utilisées comme stabilisateur économique en dépit des différents plans de redressement des comptes publics mis en place à partir de 2009.

Ces éléments conjoncturels ne doivent pas masquer les efforts sans équivalent engagés pour redresser les comptes de la nation, à travers la Révision générale des politiques publiques. Cette dernière a permis de diminuer le déficit structurel, c'est-à-dire la partie qui n'est pas liée à la conjoncture, de façon significative entre 2007 et 2011. Ce mouvement se poursuit en 2012, comme en atteste la position du gouvernement prise dans le cadre de la discussion budgétaire. On entend toujours dire qu'aucun effort n'est fait mais, quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que nous allons dans la bonne direction.

Cela étant dit, il est souhaitable d'aller encore plus vite, encore plus fort mais sans perdre de vue qu'il n'y a pas qu'une approche comptable ou économique de la gestion publique ; il y a également une approche sociologique, politique. Elle rend certaines réformes plus faciles à mener quand l'opinion publique y est prête. C'est le cas aujourd'hui, car nos concitoyens ont pris conscience des risques qu'il y aurait à poursuivre une politique d'augmentation effrénée des dépenses publiques, provoquant une nouvelle hausse de l'endettement public, déjà à un niveau stratosphérique. ?

**« Nos concitoyens ont pris conscience des risques qu'il y aurait à poursuivre une politique d'augmentation effrénée des dépenses publiques. »**

**« Les collectivités territoriales dévorent une bonne partie des finances publiques. »**

Je pense que l'opinion publique est prête à accepter l'idée qu'il faille aller plus loin en matière de réduction des dépenses publiques. La hausse des prélèvements a permis de faire un pas dans cette direction mais cette hausse a ses limites dans la mesure où elle sape le principal facteur de réduction de la dette, à savoir la croissance. En effet, **à partir du moment - nous en sommes déjà très près - où l'on dépasse un certain niveau de prélèvements obligatoires, c'est la capacité de croissance de notre économie qui se trouve compromise.** On se retrouve alors aspiré dans une spirale négative dont Jean-Marie Daniel nous expliquera sans doute les conséquences dans quelques minutes.

Parmi les pistes permettant de réduire la dépense publique, on peut évoquer les éléments liés à la gestion de la fonction publique et la diminution du nombre de fonctionnaires. Dans ces cas-là, on pense spontanément à l'État. Mais, il faut savoir qu'aujourd'hui ce dernier ne représente qu'un quart des dépenses publiques nettes. Une fois qu'il a remboursé la TVA, ce qu'il doit aux collectivités territoriales et à l'Europe, sa capacité financière se réduit comme peau de chagrin.

Les collectivités territoriales dévorent une bonne partie des finances publiques, dont environ la moitié au titre des dépenses sociales. **Dire qu'il n'y a que l'État qui doit faire des efforts financiers, c'est donc mettre de côté les 3/4 de l'évolution des dépenses publiques, dont une partie est liée à des éléments incontournables comme l'évolution démographique et le vieillissement de la population.** Ces facteurs lourds provoquent l'accroissement de la dérive budgétaire et renforcent la nécessité de promouvoir une politique de l'offre, une politique de croissance plaçant l'entreprise au cœur de notre stratégie de développement.

En tant qu'ancien chef d'entreprise, un élément me paraît clair : outre une fiscalité très lourde, on en demande trop aux entreprises. Notamment de financer une part des prestations sociales dans une proportion supérieure à celle exigée dans d'autres pays. C'est toujours la même discussion au sujet de ce ratio : va-t-on assez loin ou pas assez ? Le débat est posé et il doit se poursuivre.

Abordons maintenant le sujet de la « sur-administration ». Je sais qu'il est souvent débattu ici. **La sur-administration engendre un double effet. Non seulement elle a un coût lié à l'emploi mais elle produit aussi une mécanique réglementaire qui s'autoalimente et dont le poids pénalise la croissance.** En limitant la sur-administration de notre économie, on peut donc tabler sur un double bénéfice : des économies immédiates, mais aussi une libéralisation générant plus d'activité, plus de réactivité, surtout de la part

des entreprises. Je crois que nous aurons à ce propos des pistes et un éclairage intéressants tout à l'heure. Ce sont pour moi des clés très importantes.

Dans tout ce contexte, il y a aussi la nécessité d'avoir une lecture de « justice », avec l'affirmation de droits et de devoirs des citoyens, notamment dans le cadre de la dépense publique. A ce propos, **je pense évidemment au travail très important qu'a réalisé Dominique Tian sur la fraude sociale : il a démontré que des sommes importantes étaient en jeu ainsi que l'impact dévastateur de la fraude sur les comptes de la Nation. Ces pratiques doivent être réprimées, les fraudeurs sanctionnés.** Mais, il ne suffit pas de lutter contre cette fraude. Il faut également remettre à l'honneur un certain nombre de valeurs, notamment le travail, la solidarité avec les anciens ou encore la famille, dont on a beaucoup parlé, notamment avec les propositions fiscales du candidat socialiste qui mettait en cause le mécanisme du quotient familial ; un certain nombre de ces valeurs doivent être revisités et remis à l'ordre du jour car il y a eu beaucoup de sédimentations historiques, d'évolutions, et la France d'aujourd'hui, c'est un poncif, n'est pas celle issue du conseil de la Résistance. Sans perdre les éléments fondateurs du pacte de solidarité nationale, certains points doivent être réévalués.

**Certaines politiques sociales développées dans le pays sont ainsi dépassées. Nous avons, par exemple, des interrogations, sur le logement. Ce sujet vous est cher. A juste titre. Notre pays dépense beaucoup d'argent public en faveur de la pierre. Pour quel résultat ? Une relative inefficience, puisque cette pratique a plutôt abouti à bloquer le marché qu'à le fluidifier !** Evidemment, il ne faut pas oublier que c'est grâce à cette politique du logement que des gens à faibles revenus peuvent trouver un toit. Nous devons avoir confiance dans des mécanismes économiques mais aussi en faire une lecture publique. Encore une fois, j'insiste sur la nécessité d'une logique de cohésion sociale. Bien qu'estampillée libérale, cette démarche me paraît essentielle car elle fait aussi partie des éléments permettant d'avancer ensemble, avec une unité nationale.

Les périodes électorales sont souvent le moment de faire des bilans et j'entends parfois dire que la majorité actuelle n'a pas été assez loin. C'est une vision des faits tronquée. Quand vous regardez ce qui a été réalisé depuis 5 ans, le nombre de sujets abordés, de réformes abouties ou bien entamées, la liste est longue et les résultats, palpables. J'observe qu'au regard de tous ces changements, nous avons connu peu de mouvements sociaux. Les Français sont devenus réalistes. Il y a eu de la part de la population une grande compréhension à l'égard de cet ensemble de réformes nécessaires pour moderniser le pays, et ce n'était pas gagné d'avance. Les étapes franchies

*« L'impact de la fraude sociale sur les comptes de la Nation est dévastateur »*

*« Ce n'est pas  
grâce à la  
dépense publique  
qu'on parviendra  
à doper la  
croissance. »*

permettront d'aller plus loin. Certains grimacent lorsqu'ils entendent que d'autres réformes s'imposent. Mais quand on avance en politique avec une vision économique et sociale claire, on peut avoir raison contre beaucoup de monde parce que l'on est porté par un projet. Et quel projet ! L'enjeu, c'est aujourd'hui de parvenir à transformer la société française pour l'adapter aux défis du siècle.

Pour terminer cette présentation très sommaire, je voudrais insister sur le fait que **vous êtes fondés à penser que les vrais défis sont devant nous quant à la dépense publique, même si de nombreuses réformes sont déjà dans les tuyaux** : cela est passé un peu inaperçu lors de l'annonce des plans Fillon, mais ceux-ci ont permis d'endiguer la dérive de la dépense publique à hauteur de 400 milliards d'euros. 400 milliards à l'horizon 2016, c'est le montant cumulé de toutes les sommes économisées grâce aux plans Fillon, vous pourrez vérifier. Certes, il manque encore de l'ordre de 8 milliards d'euros pour arriver strictement à l'équilibre budgétaire en 2016. C'est encore beaucoup mais c'est aussi peu de chose par rapport aux dizaines de milliards d'économies déjà budgétés.

Ce n'est toutefois pas parce que l'équilibre budgétaire est proche qu'il faut s'assoupir. **Je pense que nous devons redéfinir le rôle de l'administration vis-à-vis de l'économie. C'est fondamental et cela doit être l'un des grands sujets de réflexion pour les 5 prochaines années. Réconcilier diminution des dépenses publiques et croissance, tel est le défi qui nous attend.** Je suis intimement convaincu que **ce n'est pas grâce à la dépense publique qu'on parviendra à doper la croissance.** Cette dépense peut diminuer sans que cela freine le dynamisme économique. Il y a aujourd'hui, nous le savons, une prise de conscience sur le fait qu'il faille raboter plus encore les dépenses de l'Etat. Nous n'avons plus le choix.

Monsieur Daniel, je vous laisse la parole.



## COMMENT REDRESSER LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

par Jean-Marc DANIEL, professeur d'économie  
à l'École supérieure de commerce de Paris-Europe

Merci à vous. Je ne sais pas si vous savez tous qui je suis. Je m'appelle Jean-Marc Daniel, je suis professeur d'économie à l'ESCP, l'École supérieure de commerce de Paris, qui s'appelle maintenant l'ESCP-Europe. Je dirige *Sociétal*, la revue de l'Institut de l'entreprise et j'ai récemment publié un livre s'intitulant *Le Socialisme de l'excellence*. Sa finalité ? Faire savoir qu'il faut combattre les rentes et promouvoir les talents.

En vous disant qu'il est, à mon avis, effectivement possible de redresser la situation des finances publiques de ce pays, je m'inscris dans une logique intellectuelle qui est celle du cycle économique. À titre de prolégomènes, je ferai deux remarques : monsieur le député, j'adhère à 95 % à ce que vous avez déclaré, en particulier sur le fait que la croissance économique est produite par les entreprises.

Depuis l'origine des temps, la croissance économique est due aux progrès techniques, et s'il y a du progrès technique, c'est parce qu'il y a des gens qui achètent des machines plus efficaces que celles de la génération précédente : c'est cela, la croissance économique. Et quand ça ne fonctionne pas, il n'y a pas de croissance. Suétone raconte que Vespasien, se trouvant confronté à un Grec qui avait mis au point une machine permettant de remplacer 10 à 15 ouvriers, lui dit : « Je t'interdis de la construire ». De ce jour, le progrès technique a été interdit dans l'Empire romain. Les machines obsolètes étaient remplacées par des machines identiques aux précédentes. C'était une société figée, une société morte. **Lorsque l'on se donne comme objectif l'emploi et non la croissance, on est déjà mort !** Je vais tenter d'expliquer pourquoi, à mon avis, la société doit se donner comme objectif la croissance et comment cet objectif peut s'articuler avec la politique budgétaire.

Un point m'intéresse particulièrement dans le débat actuel, ce sont les termes émergents. Le mot qui me fascine en ce moment est celui de « compétitivité ». Ce vocable a complètement perdu son sens, puisque dans le rapport du Conseil économique et social et environnemental – c'est son nouveau nom – on définit la compétitivité comme l'objectif d'accroître le bien-être de la population. Ce qui m'inquiète derrière l'utilisation du mot « compétitivité », c'est le retour d'une pensée mercantiliste selon laquelle on gagne de la croissance par prédation sur les autres. Or, **selon moi, le**

« Depuis  
l'origine  
des temps,  
la croissance  
économique est  
due aux progrès  
techniques »

*« L'idée est de voir comment l'État peut s'organiser pour abattre les rentes et permettre à tous ceux qui ont une capacité à se projeter, à générer du revenu et de la croissance, d'exprimer leur talent. »*

**discours sur la compétitivité, le discours néo-mercantiliste, le discours selon lequel « il faut gagner des parts de marché » est un discours à côté de la plaque. Le véritable enjeu est de faire de la productivité,** et là j'en reviens à mes maîtres, comme Fourastié, mais aussi comme Krugman qui est passé l'autre jour à Paris et qui disait : « Competitivity is stupid ». Nous créerons de la croissance grâce à la productivité qui viendra des entreprises incorporant du progrès technique.

Je ne pense pas que l'important soit de réduire les inégalités, en revanche, ce qui l'est est de faire disparaître la pauvreté. **Le véritable problème ne réside pas dans le fait qu'il y ait des riches dans une société, mais bien dans celui qu'il y ait des pauvres :** il faut donc faire en sorte qu'il y ait moins de pauvres. **L'idée, à partir de là, est de voir comment l'État peut s'organiser pour, d'une part, abattre les rentes, c'est-à-dire les gens qui d'une façon ou d'une autre sont en situation de créer un revenu qui leur est propre sans fournir l'équivalent de travail correspondant à celui-ci ; et, d'autre part, de permettre à tous ceux qui ont une capacité à se projeter, à générer du revenu et de la croissance, d'exprimer leur talent.**

Si je reviens à la situation de l'économie française, son problème n'est pas la crise, car il n'y a pas de crise. La crise, c'est un moment où dans le cycle économique vous êtes en situation de récession. La récession est un événement qui est lié à des enchaînements préétablis. Concrètement, il n'y a pas de méchant Goldman Sachs qui complotte pour nous mettre en situation de récession, il y a juste un enchaînement de déstockages et d'investissements dont la résultante est le cycle économique actuel et, son corollaire, la récession.

**Je voudrais faire trois remarques. Première remarque : le véritable enjeu pour une politique économique n'est pas la plongée, mais le renouveau.** Dans les années 1960, on se hissait à 5 % de croissance, dans les années 1970 à 4 %, dans les années 1980 à 3 % et nous sommes arrivés à la suite de la série : nous sommes à 0 %. C'est le point mort. Notre économie ne génère plus, sur la durée du cycle, qu'une croissance potentielle de 0,6 %. La capacité de production de l'économie française est tombée à ce niveau. Nous ne parvenons pas à remonter au-delà de 1,5 %. **Il faut donc moins s'inquiéter de ce qu'on appelle « la crise », que de l'incapacité de l'économie française à générer de la croissance sur la durée moyenne du cycle.** Je vous dirai plus loin comment, selon moi, on peut redresser cette croissance potentielle.

Avant de passer au deuxième élément, je vais vous expliquer ce que veut dire, concrètement, de ne disposer que d'une croissance potentielle de

0,6 %. Si vous avez un objectif d'inflation de 2 %, objectif affiché par les autorités monétaires, et que parvenez à tenir cette inflation entre 1,5 % (situation dans laquelle nous sommes) et 2 %, (objectif de la BCE), vous pouvez considérer que la croissance nominale sur la moyenne du cycle de l'économie française est de 2,5%. A chaque fois que les taux d'intérêt sont au-delà de 2,5%, le mécanisme d'endettement déclenche un effet de boule de neige et détruit, en retour, ceux qui se sont endettés. **À l'heure actuelle, on entend dire que la France a une bonne signature et on se félicite que, malgré la perte du triple A, elle parvienne à emprunter à 2,8/3 %. Erreur, c'est déjà beaucoup trop ! Je dis, qu'à cause de la perte du triple A et d'une façon plus générale à cause de la vision qu'ont les marchés de la situation de l'économie française, nous sommes confrontés à des taux d'intérêt assassins.** Notre croissance potentielle a été cassée par la dynamique cyclique et nous sommes maintenant en déflation, laminés par le poids de notre endettement et un coût d'emprunt excessif.

**Deuxième élément, comment réagit-on à cela ?** Comment peut-on construire notre politique économique par rapport au cycle actuel ? **Selon moi, une politique économique adaptée à ce cycle signifie que l'État est là pour gérer et pour avoir un déficit structurel nul.** Il n'y a pas de dépenses d'avenir, pas de capacité de l'État à prévoir ce que sera l'avenir. Il y a la capacité de l'État à répondre à des objectifs simples de service public immédiat et à la gestion de la conjoncture par le déficit conjoncturel, pas par le structurel.

Vous avez parlé, monsieur le député, de stabilisateurs économiques : le véritable enjeu est effectivement de construire une politique économique dans laquelle l'État réponde au cycle avec des stabilisateurs automatiques. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Que, par la dépense, le rôle du budget est d'assurer la cohésion sociale et de mener la société dans la direction que les politiques lui fixent. Les recettes fiscales sont là pour financer cette politique économique. **Concrètement, cela veut dire qu'à titre personnel je suis contre l'idée que la fiscalité serve à réduire les inégalités. J'appelle cela de la fiscalité punitive. Le véritable rôle de la dépense publique, c'est de nous rendre un service. La fiscalité ne doit pas être une fiscalité punitive, comme la fiscalité verte, mais jouer de manière incitative.** L'on ne reformera la fiscalité qu'en l'adaptant aux attentes de la population. Les foyers fiscaux ne sont prêts à payer que si on leur explique à quoi les sommes levées serviront. Les ménages du XIX<sup>e</sup> siècle ont payé plus d'impôts, parce qu'on leur disait que leurs impôts serviraient à les protéger contre la menace extérieure. Les ménages du XX<sup>e</sup> siècle ont payé parce qu'on leur disait qu'on les protégerait contre les aléas de la vie. Je crois que la population actuelle attend qu'on lui dise qu'on va la protéger contre les aléas de la pollution, contre les aléas de la mise en cause de l'équilibre naturel

*« La fiscalité ne doit pas être une fiscalité punitive, comme la fiscalité verte, mais jouer de manière incitative. »*

**« Il faut donc  
réduire le déficit  
structurel  
et utiliser  
cette réduction  
pour réduire  
la dette. »**

dans lequel nous vivons. **La bonne fiscalité, le bon stabilisateur automatique, c'est l'impôt sur les sociétés, mais fixé à un niveau en phase avec la récession actuelle. Son taux doit être de 15 %, et uniforme, puisque ce n'est pas un impôt de punition du secteur productif.**

**Troisième élément : quels sont les enjeux et sur quoi va-t-il falloir faire porter les efforts ?** Les enjeux, c'est le déficit structurel, et vous me permettrez de ne pas être d'accord avec vous sur l'analyse de son évolution. Durant les 50 dernières années, ce déficit structurel n'a été réduit qu'à deux moments : sous le gouvernement Juppé et, dans sa continuité, grâce à la croissance économique résultant des décisions qu'il a prises. Depuis, notre déficit structurel s'est accru et nous en sommes maintenant à un taux qui tourne aux alentours de 70 milliards d'euros.

**Comment réduire ces 70 milliards de déficit ?** À partir du moment où j'ai indiqué que la fiscalité sur les entreprises doit être baissée à 15 % et où je considère qu'il faut réfléchir à la fiscalité des ménages, l'effort doit évidemment porter d'abord sur les dépenses publiques.

Ce qui est important, me semble-t-il, c'est de regarder comment s'est déformée la dépense publique dans notre pays. Deux facteurs ont créé cette distorsion : nous avons pris 10 points de PIB en vingt ans et sur ces 10 points, 2 points ont été confisqués par les intérêts de la dette. Cette dette est donc le premier élément déstructurant. Elle joue comme un mécanisme typique de « *Robin Hood Reverse* », c'est-à-dire l'inversion de ce que recherchait Robin des Bois qui volait les riches pour donner aux pauvres. **Avec la dette vous prenez à l'ensemble de la population (les pauvres) pour donner aux riches, aux gens qui ont eu les moyens de l'acheter. Et, comme les deux tiers de la dette sont détenus par des étrangers, vous prenez aux pauvres français pour assurer des rentes aux riches américains.** Il faut donc réduire le déficit structurel et utiliser cette réduction pour réduire la dette.

Par ailleurs, **8 points de PIB ont été absorbés par l'augmentation des prestations sociales** : la vraie question que doit se poser notre pays maintenant porte sur la réalité de son État providence : faut-il réduire l'État providence ? La réponse est « oui ». Quant à la RGPP (Révision générale des politiques publiques), je suis d'accord sur le fait qu'il fallait la mener. D'après le rapport de la Cour des comptes, elle permet d'obtenir 8 milliards d'euros d'économies. Ce n'est pas négligeable. Mais on ne redresse pas la situation d'un pays en faisant 8 milliards d'économies. On redresse cette situation en se posant des questions sur la nature profonde de la dépense publique et sur le statut de l'État providence.

Les plus gros postes de dépense dans le budget sont la dette, la Défense nationale et l'Éducation. À propos de l'éducation, je suis là aussi assez surpris par le discours relativement lénifiant que l'on entend, du type : « L'avenir, ce sont les dépenses d'éducation. » Le mot à la mode à propos des dépenses d'éducation est le suivant : « **prolétariat cognitif** ». Qu'est-ce que cela signifie ? Le pire ! **Ce jargon absurde signifie que des dépenses d'éducation sont réalisées pour donner à des gens des niveaux de formation qui sont totalement impossibles à utiliser sur le marché du travail.** Il y a donc une vraie réflexion à avoir sur ces dépenses. L'éducation est-elle la formation du citoyen, qui, par la suite, va au-devant de son propre destin, ou est-ce la préparation à la vie de l'entreprise dans laquelle il doit arriver avec une qualification adaptée ? Les études de l'OCDE montrent qu'il y a deux dispositifs, environ, sur le marché du travail : des systèmes scolaires sélectifs ou non sélectifs, et des systèmes du marché du travail, flexibles ou non flexibles. Quand il s'agit d'un système scolaire non sélectif, vous avez intérêt à avoir un système du marché du travail flexible. En revanche, avec un système du marché du travail qui n'est pas flexible, vous avez intérêt à avoir un système scolaire sélectif. **S'il y a un système éducatif non sélectif couplé avec un marché du travail non flexible, vous constatez un chômage des jeunes. Et précisément, qu'observons-nous en France ? Le chômage des jeunes.**

Face à cette situation, la réflexion de l'état doit porter sur les dépenses d'éducation. Je vais juste prendre un exemple : les travaillistes anglais, avant de quitter le pouvoir, avaient laissé un projet de loi auquel M. Cameron est en train de réfléchir. Ce projet de loi partait de la constatation qu'il y a en Angleterre un système scolaire public, laïc, obligatoire, qui est gratuit, et un système universitaire dans lequel les gens prennent effectivement leurs responsabilités. Dans le LMD (licence, master, doctorat), tel que le processus de Bologne l'a mis en place, vous avez un point de passage important, le Master, qui correspond à 5 années d'études. **Les travaillistes proposaient que ceux qui s'engagent dans des études versent 200 000 livres et qu'on leur rembourse, à chaque fois qu'ils sont reçus à leurs examens, la somme de 40 000 livres : ce qui fait qu'ils ont récupéré, à la fin des cinq premières années, leur mise de départ.** L'université, quant à elle, fonctionne sur le placement des 200 000 livres et n'a donc plus besoin de fonds publics, puisqu'elle a un capital important. Les étudiants qui s'engagent dans l'aventure y regardent à deux fois parce que, d'une manière générale, ils vont emprunter les 200 000 livres demandées. Le banquier, quant à lui, y regarde à deux fois aussi puisqu'il va analyser la capacité de l'étudiant à rembourser ou non. Il y a de ce fait responsabilisation, évaluation et mise en concurrence, car l'université qui demandera 200 000 livres sera celle qui vous donnera un diplôme d'extrême qualité. Si tel n'est pas le cas,

*« Les plus gros postes de dépense dans le budget sont la dette, la Défense nationale et l'Éducation. »*

« *La France  
n'épargne pas  
assez.* »

elle ne sera en droit de vous demander que 100 000 livres. **Pourquoi cet exemple ? Parce que je pense que l'avenir sur les dépenses d'État ainsi que la remise en cause de ces dépenses appartiennent à une logique de responsabilisation et de mise en concurrence.**

**J'en viens maintenant à la sécurité sociale.** Que se passe-t-il exactement ? La sécurité sociale est un mécanisme dans lequel, face à la dérive des comptes, les élus ont une réponse comptable. Je ne mets pas en doute la pertinence de ce que fait le Parlement, mais ce n'est pas la représentation nationale qui va décider qui sera malade ou pas. Il suffit qu'il y ait une épidémie pour que la représentation nationale se trompe. Joue alors l'assurance maladie. Précisément, **l'assurance maladie ne se bâtit pas avec le vote de lois, mais grâce à des calculs de probabilités ; et pour que les gens qui font des calculs de probabilités soient dans une situation de réponse réelle aux problèmes posés, il faut que l'erreur soit sanctionnée si leurs calculs sont erronés. Il faut, c'est ma conviction, que ceux qui réalisent ces calculs soient mis en concurrence.** La santé est un marché sur lequel vous n'avez pas la même quantité d'informations, entre l'offreur qui est le médecin, et le demandeur qui est le malade. Le rôle de la sécurité sociale est donc d'être la tierce personne qui réalise l'égalité entre l'offreur et le demandeur. Mais pourquoi cette tierce personne serait-elle en situation de monopole ? Concrètement, la sécurité sociale ne prend aucun risque puisqu'elle est couverte quoi qu'il arrive, l'alliance se fait donc entre le malade et le médecin pour ruiner la sécurité sociale. Résultat, vous avez systématiquement du déficit. La seule réponse est de faire en sorte que les gens qui gèrent la sécurité sociale soient en concurrence, et donc en situation d'exiger des deux autres qu'ils se responsabilisent. **Je pense qu'il faut privatiser la sécurité sociale.**

Quant aux retraites, on dit que nous avons un problème de compétitivité. En fait, le problème des retraites, ce déficit intérieur, résulte d'un niveau d'épargne insuffisant. **La France n'épargne pas assez. On n'arrête pas, soir et matin, de répéter que les Français sont des épargnants nés, mais c'est faux. Comptablement, les Français n'épargnent pas assez. Pour que le taux d'épargne remonte, la solution est bien connue : il faut créer des fonds de pension.** Là aussi, c'est la grande hypocrisie. On nous dit que Total fait des bénéfices, que c'est scandaleux et que, de plus on n'y a pas accès parce que Total est devenu une grande multinationale. Mais, **si Total était propriété du fonds de pension des ouvriers de ce pays, ils auraient accès aux bénéfices de Total. Ce n'est pas la peine d'aller chercher l'argent de Total en lui imposant des impôts, on peut l'avoir en étant propriétaires.** Et pour être propriétaires de Total, il faut qu'il y ait des « vecteurs » de propriété comme les fonds de pension.

**À mon avis, à ce stade, les vraies réponses aux problèmes de l'État consistent à remettre en cause ces principaux postes et notamment les dépenses d'éducation, à réfléchir à la privatisation de la sécurité sociale et à rétablir la situation d'épargne dans le pays en créant des fonds de pension.**

**Dernier élément : à court terme, que faut-il faire ?** Je pense qu'il faut, un peu comme l'ont fait les travaillistes dans les années 1997 en Angleterre, et comme Cameron le fait à son tour, engager très rapidement des réformes destinées à redresser les comptes publics et lancer, en parallèle, des réformes permettant d'aller vers davantage de concurrence.

Parlons concurrence, justement : quel est le facteur qui va inciter une entreprise à produire davantage, à se réorganiser, à réfléchir en permanence aux progrès techniques qu'elle va pouvoir incorporer, qui va l'inciter à se survolter ? C'est la crainte de sa mort : une entreprise va craindre sa mort si elle n'est plus en situation de rentier, c'est-à-dire si elle a des concurrents.

**Outre la réflexion sur les dépenses publiques, le véritable levier d'action pour résoudre nos problèmes économiques, est, selon moi, d'instaurer plus de concurrence, d'avoir une politique extrêmement efficace en la matière.** Ce que nous pourrions faire facilement et rapidement dans ce pays serait, par exemple, de transformer la nature des sanctions sur les crimes de concurrence et de mettre les gens en prison s'il y a eu entente comme, dans certains cas, aux Etats-Unis. **La vraie mesure que je me permets de réclamer devant la représentation nationale, c'est une plus grande pénalisation des vrais crimes de concurrence.**

Pour résumer mon propos, nous en sommes arrivés à un point où la réforme fiscale ne doit pas se traduire par un alourdissement de la fiscalité, mais par l'adoption d'une grille : fiscalité des ménages en externalité, fiscalité des entreprises en stabilisateur automatique. Notre situation est telle qu'il faut faire des économies pour réduire notre déficit structurel et ne pas hésiter à réduire les dépenses aujourd'hui considérées comme « prioritaires ». Si nous voulons retrouver de la croissance, la seule chose qui puisse mettre l'épée dans les reins des entreprises, car ce sont elles qui portent la croissance, c'est de généraliser une politique de concurrence active. J'ai vu naître le rapport Attali et encore d'autres bien avant ; sans vouloir être provocateur, j'ai également vu naître le rapport Malinvaud qui expliquait que la TVA sociale ne servait à rien et que ce n'était pas cela l'enjeu. **Messieurs les députés, faites votre métier, mais je vous en prie, donnez-nous de la croissance, et pour nous donner de la croissance, faites en sorte que les entreprises investissent.** À titre personnel, je ne demande pas

*« Le véritable levier d'action pour résoudre nos problèmes économiques est d'instaurer plus de concurrence »*

qu'on sauve les emplois de Renault et de Peugeot si on les remplace par des emplois dans des secteurs qui feront les métiers du XXI<sup>e</sup> siècle. Ne cherchons pas à rouvrir les mines d'Anzin, mais faisons en sorte que les entreprises se remettent à investir dans ce pays, parce qu'elles en auront les moyens. Voilà ma conviction, voilà ce que je pouvais dire, j'espère ne pas avoir été trop long, et je cède la parole.



## COMMENT ÉCONOMISER 60 MILLIARDS EN UN AN

*par Alain MATHIEU, président de Contribuables Associés*

En introduction, j'aimerais vous lire des extraits d'un rapport tout à fait passionnant, celui de la Cour des comptes sur les finances publiques. Il vient de sortir. Ce qu'on y apprend, sous la signature d'un président socialiste, est stupéfiant. Il y est dit : « [...] les agents privés peuvent anticiper qu'un déficit public entraînera à terme des hausses d'impôts. Les ménages peuvent alors augmenter leur épargne, pour y faire face, et les entreprises réduire leur investissement [...]. Le taux d'endettement actuel est dans une zone où de tels effets peuvent se manifester. [...] la réduction du niveau d'endettement public est impérative pour [...] maintenir la confiance des ménages et des investisseurs. [...] La réduction des déficits publics a généralement un effet négatif à court terme sur l'activité. Cet effet défavorable est temporaire [...] mais il faut essayer d'en limiter l'ampleur [...] en présentant des programmes de redressement crédibles des finances publiques [...]. [...] la faible crédibilité de la France, du fait du non-respect de ses engagements antérieurs [...] oblige à programmer rapidement et précisément les efforts supplémentaires nécessaires. [...] la succession rapide dans le temps de mesures de redressement [...] pourrait au contraire donner aux ménages et aux entreprises l'impression que la réduction du déficit public imposera des efforts sans cesse croissants et les inciter à accroître leur épargne et à réduire leur investissement. [...] une résorption rapide du déficit [...] représente un effort d'au moins 5 points de PIB. Or, l'effort réalisé en 2011 et programmé pour 2012 représente au total de 1,5 à 2,0 points [...]. La présentation, dans un délai proche, d'un nouveau programme pluriannuel de redressement des comptes publics [...] comportant des mesures suffisamment précises pour assurer un effort [...] de 3 à 4 points de PIB, concentré sur le début de la période [...] permettrait de donner aux agents économiques une visibilité et une confiance suffisantes pour limiter l'effet négatif de la consolidation budgétaire sur l'activité à court terme. [...] Les prélèvements obligatoires sont déjà très élevés en France [...] et peuvent difficilement alourdir les coûts de production des entreprises sans dégrader davantage la compétitivité. »

J'ouvre ici une parenthèse. Je pense que la Cour des comptes a raison sur ce point : quand on compare nos prélèvements obligatoires à ceux de l'Allemagne, il y a un écart de 8 % du PIB et sur ces 8 %, l'essentiel, à savoir 7 %, la quasi-totalité, soit 140 milliards d'euros par an, est lié aux prélèvements obligatoires sur les entreprises.

**« Quand on compare nos prélèvements obligatoires à ceux de l'Allemagne, il y a un écart de 8 % du PIB »**

**« Il faudra  
baisser les  
dépenses  
publiques de 3  
à 4 points de PIB,  
c'est-à-dire de  
60 à 80 milliards  
d'euros. »**

Je vous rappelle qu'en Allemagne, concernant les impôts sur les entreprises, il n'y a pas de taxe professionnelle, pas de taxe sur les salaires, pas de taxe d'apprentissage, pas de C3S ; Quant aux cotisations patronales sur les salaires, il n'y a pas de versements de transport outre-rhin, ni de 1 % logement, ni de 1,6 % obligatoire pour la formation, ni cotisations patronales pour les allocations familiales... **Au total, les cotisations patronales françaises sur les salaires sont le double des cotisations allemandes, environ 40 % du salaire contre 20 % outre-rhin. Pour que nos entreprises puissent faire face avec équité aux entreprises allemandes, nos principaux compétiteurs, il faudrait donc alléger leurs charges de 140 milliards annuels.**

Je continue ma lecture du rapport de la Cour des comptes, et plus précisément la conclusion :

« L'effort de redressement doit donc porter principalement à l'avenir sur les dépenses publiques d'autant plus que, pour 2011 et 2012, il comporte surtout des hausses de prélèvements obligatoires. [...] [l'] effort structurel [doit être] de 3 à 4 points de PIB, concentré sur le début de la période [...]. Il est impératif de ne pas laisser les marchés anticiper un risque de non-soutenabilité des finances publiques. [...] l'État [pourrait] connaître d'importantes difficultés pour lever les emprunts nécessaires pour couvrir le déficit. [...] les non-résidents (qui financent 70 % de notre dette) [...] pourraient être plus enclins que les [...] résidents à des revirements soudains et extrêmes [...].

**En résumé, que veut dire la présidence socialiste de la Cour des comptes ? Que si nous voulons continuer à trouver d'autres prêteurs que le FMI et la BCE, il faudra baisser les dépenses publiques de 3 à 4 points de PIB, c'est-à-dire de 60 à 80 milliards d'euros, pour que la croissance reparte.**

Le milieu de cette fourchette représente 70 milliards d'euros, une somme qu'il va falloir trouver rapidement, et non sur la durée d'une législature. Comment économiser cette somme ? La Cour des comptes propose la pérennisation d'un certain nombre de mesures, dont le gel du point d'indice de la fonction publique, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ; elle préconise aussi de baisser les prix des médicaments d'en dérembourser certains et d'étendre la RGPP à la sécurité sociale et aux collectivités locales.

Elle fait tout de même quelques nouvelles propositions et estime qu'il faudrait geler les retraites, soit une économie chiffrée à 3 milliards d'euros ; de même, sans quantifier le produit de cet effort, elle estime qu'il faudrait baisser les honoraires des médecins, fiscaliser ou mettre sous conditions de

ressources les allocations familiales. Elle propose aussi de réduire de 3 milliards les dépenses d'assurance maladie, mais sans préciser comment. **Au final, les mesures proposées par la Cour des comptes ne représentent qu'environ 10 milliards d'économies. Il reste donc 60 milliards à dénicher ! Comment les trouver immédiatement ?**

On parle beaucoup de l'Allemagne en ce moment, mais on oublie souvent de préciser une chose : si la différence de dépense publique en pourcentage du PIB entre Paris et Berlin représente environ 10%, 6 % de celle-ci sont imputables à la rémunération des fonctionnaires, soit une somme de 120 milliards par an. **Pour réduire ce différentiel, plusieurs solutions sont envisageables.**

**Je passe maintenant en revue les mesures visant à réduire la rémunération des fonctionnaires, la plus importante de toutes les mesures à prendre.**

■ **La première solution, l'une des plus importantes, consiste tout simplement à ce que la fonction publique renonce aux 35 heures.** En augmentant le temps de travail d'une heure par an, ce qui est assez simple puisque ce n'est pas les lois Aubry, mais trois décrets qui de 2001 à 2002 ont étendu les 35 heures à la fonction publique, **on arrive 24 milliards d'économie en 4 ans.**

■ **Deuxième mesure : l'absentéisme dans la fonction publique** est deux fois plus élevé que dans le secteur privé : 12 % contre 6 %. **Le gouvernement a récemment décidé que les fonctionnaires seraient soumis à un jour sans indemnités en cas d'arrêt maladie. Passez donc à trois jours,** comme dans le privé, et **vous dégagerez 16 milliards d'économie supplémentaires** dont 6 la première année.

■ **Autre mesure : l'égalité entre le public et le privé pour les retraites** tant pour l'âge de départ qui devrait être le même alors qu'il y a trois ans d'écart, que pour le montant des pensions qui, à salaire égal, est supérieur de 70 % dans le secteur public. Pour faire évoluer les choses en douceur, Il faudrait commencer par les nouveaux embauchés dans la fonction publique en les affiliant au régime général : c'est quelque chose de simple à faire, encore faut-il le réaliser. Aux autres, il faudrait donner la possibilité de choisir. Il y a des précédents : en 2011, on a proposé au personnel de l'ANPE de passer à un autre système, puisqu'il y avait au sein de l'Agence des fonctionnaires et des non-fonctionnaires. Un grand nombre d'entre eux ont choisi de prendre le système du privé, parce qu'il leur permet d'avoir des salaires augmentant plus vite. **Les économies liées à cette solution sont estimables à 30 milliards, dont probablement, 3 milliards au moins la première année.**

*« La première solution, l'une des plus importantes, consiste tout simplement à ce que la fonction publique renonce aux 35 heures. »*

*« Il faut diminuer de 10 milliards en trois ans les subventions de l'État aux collectivités locales. »*

■ **Autre possibilité, faire jeu égal avec l'Allemagne pour les temps de présence des enseignants à l'école** (près de 15 heures d'écart dans le secondaire) comme en matière de rémunération. Le savez-vous ? 34 milliards d'euros d'écart, c'est le coût supplémentaire des enseignants français par rapport à leurs collègues rhénans pour une qualité d'enseignement qui n'est pas supérieure. Là aussi, il faudrait commencer par les nouveaux embauchés et donner le choix aux « anciens ». **Les économies à attendre de cette disposition seraient de 26 milliards d'euros, dont 3 milliards la première année.**

■ **Autre mesure, le gel du salaire des fonctionnaires.** D'après les statistiques publiées par la Cour des comptes et l'INSEE, la rémunération individuelle des fonctionnaires français a augmenté de 26 % de plus que celle des salariés du secteur privé durant les 20 dernières années. **En gelant les salaires publics pendant trois ans, l'écart en faveur des fonctionnaires restera de 60 % mais on économisera 8 milliards par an.**

**Quelques propositions autres :**

**Comme le propose le sénateur Arthuis, je pense qu'il faut diminuer de 10 milliards en trois ans les subventions de l'État aux collectivités locales.** Il faudrait, en parallèle, motiver les collectivités locales à améliorer leur gestion. En 2006, une proposition de loi, à la rédaction de laquelle nous avons collaboré, proposait que les allocations de l'État soient versées aux collectivités locales en proportion inverse de leurs dépenses par habitant. Cette proposition de loi est toujours d'actualité. Cette proposition ferait baisser d'au moins 3 % par an les dépenses de collectivités locales. Cela représente 7 milliards d'euros par an.

Toujours dans le cadre de la comparaison avec l'Allemagne, il faut relever que les dépenses sociales, en pourcentage du PIB, sont 3 % plus élevées ici que de l'autre côté du Rhin. Une part importante de ce différentiel est imputable aux dépenses d'assurance maladie. Pour y remédier, **il devrait, comme l'a souhaité le Parlement, y avoir convergence entre les hôpitaux publics et les hôpitaux privés pour les tarifs de remboursement de l'assurance maladie.** L'écart actuel est de l'ordre de 35 %. **Cet alignement a été reporté à 2018. En appliquant cette réforme entre 2012 et 2015, on obtiendrait 15 milliards d'économies par an, dont 5 la première année.**

■ **La lutte contre la fraude sociale,** ainsi que la commission qui s'en est occupée au Parlement l'a rappelé, elle implique la mise en place de la carte d'identité infalsifiable. **De même un répertoire national de la protection sociale doit être créé. Celui-ci n'est pas financé. C'est regrettable car il y aurait là une vingtaine de milliards d'euros à gagner avec sa mise en place, dont 6 la première année.**

■ D'autres mesures pourraient être prises : en vrac, je cite, sans m'attarder, la baisse des dépenses militaires, l'alignement sur l'Allemagne des dépenses publiques pour le logement (26 milliards d'économie, dont 5 la première année), la suppression des versements obligatoires des entreprises pour le logement et pour la formation (8 milliards d'économie) ainsi que l'alignement sur l'Allemagne en quatre ans des dépenses pour la culture (20 milliards d'économies) dont 5 la première année.

**Si je fais le total de toutes ces propositions, nous arrivons aux 60 milliards qui nous manquaient sur la première année et, à plus long terme, à environ 200 milliards d'économies.** Or, comme l'écrit la Cour des comptes dans son rapport 2012, « des revirements soudains et extrêmes » de nos prêteurs étrangers sont prévisibles si nous ne réalisons pas rapidement les 70 milliards d'économies qu'elle demande. Nous risquons alors de subir des mesures bien plus draconiennes, imposées en tombant sous la coupe de la troïka (UE, Banque centrale européenne et FMI). Autant, donc, ne pas perdre de temps. Je vous remercie pour votre attention.

## Débat

### ◆ *Marie-Hélène THORAVAL, député de la Drôme*

Le Canada s'est trouvé dans une situation de surendettement dans les années 90 et il semble que ce soit Jean Chrétien qui ait réglé le problème. Pourriez-vous nous dire comment ?

### ◆ *Jean-Marc DANIEL, professeur d'économie à l'École supérieure de commerce de Paris-Europe*

Beaucoup de pays ont été en situation de surendettement, dont le Canada et la Suède. D'abord quelques remarques : premièrement, les gens confondent assez souvent les contraintes liées à un endettement extérieur et celles liées à l'endettement dans leur propre monnaie. En observant la situation de l'Argentine en 2001, assez souvent comparée à celle de la Grèce en 2012, on constate que la dette publique argentine représentait seulement 50 % du PIB, ce qui est relativement modeste. Et pourtant deux ans plus tard, l'Argentine explosait en vol. Pourquoi ? Parce que 50 % de sa dette était libellée en dollars. Ce n'est pas notre cas. **Si nous sortions de la zone euro, ce que je ne préconise pas, nous serions endettés en francs, pas en euros.**

Quand on observe ce qui s'est passé au Canada ou en Suède, on conclue que ces pays ont pu réduire leur endettement grâce une croissance soutenue. Pourquoi ont-ils connu cette forte croissance ? Prenons le cas du Canada. Il a pu profiter d'un effet courroie : sa croissance étant tirée par celle des Etats-Unis, le pays a augmenté son activité économique tout en réduisant sa dette. **Pour un gouvernement, la grande erreur est de ne pas tirer profit d'une phase de croissance pour réduire son endettement public.** Le Canada n'a pas commis cette erreur.

Toujours au Canada, un autre facteur a joué en facteur du désendettement : à une époque où l'on parlait d'indépendance du Québec, existait une sorte de consensus social selon lequel on ne peut divorcer que si les comptes sont apurés. Ceux qui rêvaient d'indépendance, ont compris qu'il fallait préalablement équilibrer ces comptes. La partie adverse avait le même point de vue. Il y a eu consensus. On retrouve aujourd'hui une situation équivalente en Belgique où les partisans de la réduction de la dette publique, les Flamands, attendent l'apurement des comptes pour se débarrasser des Wallons...

Troisième élément, portant cette fois non sur le Canada mais sur la Suède : lorsque ce pays a réduit ses dépenses, il a tranché dans la fonction publique. **Aujourd'hui, en Suède, il n'y a plus de statut de la fonction publique mais des emplois protégés, dits régaliens, essentiellement dans la**

« *Quand on observe ce qui s'est passé au Canada ou en Suède, on conclue que ces pays ont pu réduire leur endettement grâce une croissance soutenue.* »

**diplomatie et la justice. Tout le reste fonctionne par agences et par sous-traitances.**

Par ailleurs, comme cela a été le cas au Canada, en Suède et dans l'Angleterre de Mme Thatcher, la vente des actifs publics a été utilisée pour le désendettement. Dans cette perspective, la France est mieux lotie que la Grande Bretagne : elle a encore beaucoup d'actifs publics pouvant être arbitrés. Reste à savoir si notre pays va se décider à rationaliser son service public afin de faire baisser la dette afin de transformer un déficit structurel en déficit conjoncturel.

◆ **Olivier CARRÉ, député du Loiret**

Une remarque : quasiment tous les pays qui ont un triple A sont des pays dotés d'une forte capacité extérieure excédentaire comme, par exemple, les grands pays miniers. Cela est vrai pour le Canada, mais aussi pour la Nouvelle-Zélande et pour la Norvège.

On trouve également quelques pays industriels avec un triple A dont l'Allemagne qui tire la moitié de son PIB des échanges extérieurs en dégageant un solde commercial positif. Aujourd'hui, les agences de notation considèrent que cette capacité à participer activement à la mondialisation et à en profiter, permet à un pays de garder sa capacité de remboursement et, indirectement, son rating.

◆ **Jean-Marc ROUBAUD, député du Gard**

Partager et diminuer la dépense publique, nous sommes tous d'accord. Mais, pour les 70 milliards à trouver tout de suite, restons réalistes. Vous l'avez dit, l'acceptabilité sociale est un facteur à prendre en compte. A cette aune, certaines mesures, par exemple supprimer les 35 heures dans la fonction publique en l'espace de quatre ans, paraissent difficiles à prendre car le pays n'a pas non plus les moyens d'affronter des conflits sociaux interminables et qui viendraient grever le budget de l'État.

◆ **Jean-Marc DANIEL**

Je pense qu'il n'y a pas de crise, mais qu'il y a des cycles. L'économie dominante est encore celle des Etats-Unis et cela va durer car ce pays a le privilège incroyable de solder tous ses déficits en émettant des dollars !

Pourquoi la crise a-t-elle pris cette ampleur ? J'ai coutume de dire que le Trésor britannique et le Trésor américain n'ont pas fait beaucoup d'erreurs depuis 1763. La gestion, ils connaissent. Un exemple : le creux du cycle récessif américain s'est produit en septembre 2001. Comme le raconte Greenspan dans ses mémoires, il arrive alors dans le bureau de Bush et lui demande d'injecter de la monnaie dans le système, lui-même s'engageant à

**« Reste à savoir si notre pays va se décider à rationaliser son service public. »**

« *Nous n'avons pas à nous engager dans une guerre monétaire.* »

faire passer le déficit budgétaire à 750 milliards de dollars. Pour que ces mesures coûtent moins cher, les taux d'intérêt ont alors été baissés.

Une fois Bush réélu, en 2004, Greenspan aurait dû serrer la politique monétaire, mais il ne l'a pas fait. L'abondance de liquidités, à cette époque où le salaire moyen mondial baissait, s'est reportée sur les actifs financiers en provoquant la constitution d'une énorme bulle de marché. **La crise des subprime, ces crédits pourris qui, *in fine*, sont de la dette publique puisque l'État a couvert les pertes, est donc la résultante d'une crise cyclique, amplifiée par une politique monétaire accommodante qui a eu comme effet de générer de l'inflation par les actifs.**

Aujourd'hui, les Etats-Unis sont à nouveau dans une phase d'expansion. Mais leur déficit atteint 12 % du PIB et on peut se demander si le secteur privé est prêt à prendre le relais. À titre personnel, je suis relativement optimiste : **les entreprises américaines ont refait leurs marges, elles ont de nouveau des projets dans les cartons. Pour nous, le seul véritable danger est qu'elles estiment que leur rétablissement passe par un effondrement du dollar dans un contexte de guerre monétaire mondiale.**

Comment devons-nous réagir ? **Je pense que nous n'avons pas à nous engager dans une guerre monétaire.** On voit bien que les Japonais essayent de faire baisser le yen sans y parvenir. N'essayons pas de faire baisser l'euro, déjà friable à cause des Grecs. **Y a-t-il un problème de dette souveraine en Europe ? À mon avis, la réponse est « non ».** Il y a un problème grec spécifique et, en face, l'acharnement d'un certain nombre de gens qui ont pris des positions pour essayer de faire exploser l'euro afin de gagner beaucoup d'argent. Pour moi, le problème est de savoir si les autorités européennes veulent garder l'euro. La réponse à cette crise sera politique et, pour ma part, je pense qu'il faut rester unis.

Dans ce contexte de désorganisation institutionnelle européenne, la Banque centrale joue-t-elle ou non son rôle ? Je ferai deux remarques par rapport à cela. Premièrement, on vous raconte que la Réserve fédérale des États-Unis, la BCE, la Bundesbank et la Bank of England n'ont pas le même statut. C'est faux. En fait, Il y a deux modèles de banque centrale : un modèle à l'anglaise où la banque centrale est le banquier de l'État et achète les effets publics. Et un modèle de type BCE qui ne le fait pas ou en se contorsionnant. Ainsi, la Bank of England a proposé à ses banques de racheter la dette publique qu'elles avaient acquise. Un quart de la dette publique anglaise est maintenant entre ses mains et le ratio entre le bilan de la Bank of England et le PIB du Royaume-Uni est de 20 %.

Maintenant, *quid* de la BCE, me direz-vous ? Bien que 3 %, seulement, de la dette communautaire soit entre ses mains, le ratio entre le bilan de la BCE et le PIB européen est aussi de 20 %. Cela signifie tout simplement que les banques, au lieu de détenir de la dette publique européenne, ont un compte



à la BCE. Quand elles s'adressent à la BCE et lui demandent si elle rachèterait une partie de la dette publique qu'elles détiennent, elle tergiverse. Pourtant, nous en avons le droit. Je pense que malgré les critiques de certains gouverneurs, M. Draghi parviendra à lever favorablement cette ambiguïté.

Dernier élément sur la crise. **Que se passe-t-il aujourd'hui ? On a une économie américaine qui repart et des économies émergentes dynamiques mais dévorées par l'inflation. Dans cette situation, l'Europe, qui profite d'un taux de change assez favorable, devrait se remettre à investir. Mais, l'incertitude la paralyse et elle ne le fait pas.**

A mon avis, la vraie réponse passe par deux choses : d'abord un discours clair des autorités monétaires, ce que M. Draghi a commencé à faire. On nous avait annoncé une récession, elle n'est pas là et si cela va mieux c'est parce que Draghi fait le job ; deuxièmement, une véritable politique de croissance, comme celle que la présidence danoise a préconisé.

Ce qu'il y a de dramatique c'est que toutes les politiques d'austérité actuelles sont menées à grand renfort d'augmentations d'impôts. Le seul pays où ce n'est pas le cas, c'est le Royaume-Uni, où l'augmentation de la TVA a permis de baisser l'impôt sur les sociétés. Moyennant quoi le Royaume-Uni est toujours triple A et avec son niveau de taux d'intérêt très bas on peut espérer que le pays récupère rapidement. C'est un exemple à suivre : **sur le continent, il faut arrêter de casser la croissance à coups d'impôts.**

◆ **Alain MATHIEU, président de Contribuables Associés**

Il faut au contraire trouver la croissance par la baisse des dépenses publiques, comme le dit la Cour des comptes, qui a raison.

◆ **Olivier CARRÉ**

Juste deux petites remarques sur le rapport de la Cour des comptes. La première, c'est qu'elle n'a pas tenu compte de ce que l'on appelle le deuxième plan Fillon c'est-à-dire celui du mois d'octobre.

◆ **Alain MATHIEU**

Si, si.

◆ **Olivier CARRÉ**

Non, elle l'a bien rappelé et ses hypothèses sont, je le rappelle, généralement assez pessimistes. Ainsi, alors qu'en 2008, ses experts attendaient, par exemple, 9 % de déficit public en 2011, nous serons plutôt aux alentours de 5,4 %.

En ce qui concerne le déficit structurel, le taux 2011, est le même qu'en 2007, malgré la crise : c'est-à-dire que nous étions à 3,5%, que l'on est

« *Il faut arrêter de casser la croissance à coups d'impôts.* »

« *Les dépenses publiques sont-elles adaptées à la bonne marche de la société ?* »

passés à 5 %, puis redescendus à 3,5 %. En 2012, grâce aux mesures adoptées par le gouvernement Fillon, nous allons revenir aux alentours de 2,5 %. Nous pourrions donc gagner 50 milliards d'euros. Si le respect de cet objectif comptable est essentiel pour toutes les raisons que vous avez évoquées, un second élément doit être pris en compte : **les dépenses publiques sont-elles adaptées à la bonne marche de la société et en particulier du tissu productif ? De ce point de vue, il y a des transferts à opérer, des politiques à revisiter afin qu'elles permettent de réduire les dépenses. Tout cela est à réaliser.**

Nous parlions tout à l'heure du logement. Si l'on diminue à la fois les subventions dans le secteur et qu'on allège dans le même temps les normes, cela faciliterait l'expansion de ce secteur. Or, en tant qu'élus locaux, nous savons qu'il faut presque cinq ans pour sortir un immeuble contre trois ans auparavant. Les règlements au sens large sont de plus en plus lourds. Regardez, par exemple, le poids qu'ont pris toutes les charges de contrôle et bureaux de contrôle dans le prix de revient d'un immeuble. Il y a à gagner sur l'ensemble du système de production. Dans le domaine du logement, nous dépensons plus que d'autres pays. Le niveau assez élevé de prix est dû, pour une part, à la mauvaise fluidité du marché. Nous devons trouver les moyens de réaliser une double économie, normative et comptable à la fois, dans les cinq ans à venir.

Par ailleurs, il y a un autre point que je voulais préciser, celui qui concerne le poids des investisseurs privés par rapport à la dette et à la détention de celle-ci. Il est vrai qu'aujourd'hui environ les deux tiers de cette dette sont détenus par des non-Français. Mais s'il est vrai que des intérêts partent à l'extérieur, je note que nous en recevons aussi beaucoup de l'extérieur, quasiment à parité.

◆ **Alain MATHIEU**

Je crois que nous sommes arrivés au bout de notre temps. Merci à tous d'être venus.

◆ **Olivier CARRÉ**

Merci pour ces brillantes interventions. J'espère que nous avons un peu fait avancer le débat. Je vous en remercie.

# Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

---

- N°6** : Le contrôle de la dépense locale (mars 2004)
- N°7** : Une loi pour le service garanti (juin 2004)
- N°8** : Pour une réforme du statut de la fonction publique (décembre 2004)
- N°9** : La publication du rapport annuel de la Cour des comptes, et après ? (avril 2005)
- N°10** : Faut-il réformer ou supprimer l'ISF ? (juin 2005)
- N°11** : Le surcoût de l'intercommunalité (octobre 2005)
- N°12** : Les aides à l'emploi, la mauvaise réponse au chômage ? (décembre 2005)
- N°13** : Stop à la hausse de la fiscalité locale (mars 2006)
- N°14** : La compétitivité fiscale de la France (mai 2006)
- N°15** : L'immobilier de l'Etat : le rapport Tron... 1 an après (octobre 2006)
- N°16** : Le retour à l'équilibre budgétaire, une ardente obligation (décembre 2006)
- N°17** : Le contrôle parlementaire de la dépense publique (février 2007)
- N°18** : Les coûts exorbitants du système de santé français (octobre 2007)
- N°19** : Les dérives de la dépense locale (décembre 2007)
- N°20** : La moralisation de la vie politique (janvier 2008)
- N°21** : Croissance : le rapport Attali, et après ? (avril 2008)
- N°22** : L'Europe et le contribuable : avantages et inconvénients (octobre 2008)
- N°23** : Retraite : la capitalisation est, et restera, le bon choix (décembre 2008)
- N°24** : Le train de vie des collectivités locales (janvier 2009)
- N°25** : Complexité administrative et instabilité juridique : le coût pour la France (avril 2009)
- N°26** : Finances publiques et sortie de crise (juin 2009)
- N°27** : Fiscalité : l'alibi de l'écologie ? (octobre 2009)
- N°28** : Y a-t-il une bonne et une mauvaise dette ? (décembre 2009)
- N°29** : Hôpitaux : la convergence tarifaire public/privé (avril 2010)
- N°30** : Le coût de la politique migratoire de la France (juin 2010)
- N°31** : Les fonctionnaires sont-ils des privilégiés ? (octobre 2010)
- N°32** : Baisser la dépense publique par la démocratie directe (décembre 2010)
- N°33** : Parlementaire ou fonctionnaire : il faut choisir ! (février 2011)
- N°34** : Fiscalité du Patrimoine (avril 2011)
- N°35** : Ce que nous coûte l'immigration irrégulière (juin 2011)
- N°36** : Les fraudes sociales ne doivent pas être une fatalité (octobre 2011)
- N°37** : Dette de l'Etat : on peut et on doit s'en sortir ! (décembre 2011)
- N°38** : Trouver d'urgence 70 milliards d'économies (février 2012)

PUBLICITÉ

## Les Monographies de Contribuables Associés

N° 26

Octobre 2011

### Les Monographies de Contribuables Associés

## *La crise de la dette souveraine française*

*par Pierre Garello et Vesselina Spassova,  
chercheurs à l'Institut de recherches économiques et fiscales (IREF)*



**CONTRIBUABLES  
ASSOCIÉS**

✓ Contre l'oppression fiscale  
la pression des contribuables

42, rue des Jeûneurs - 75077 Paris 02 - Tél. : 01 42 21 16 24 - Fax : 01 42 33 29 35 - [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)

5 €

À demander auprès de Contribuables Associés, en écrivant à:  
**Contribuables Associés**: 42, rue des Jeûneurs, 75077 Paris Cedex 02. Ou par téléphone au 01 42 21 16 24.  
Les monographies sont également consultables sur le site [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org).